



OBJET :

**Autorisation de signer une convention avec le CAUE
Pour une mission d'accompagnement du Maître d'Ouvrage
Sur l'extension des Equipements Scolaires).**

Réf. 011-40 - feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 septembre 2011
À 20h00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence du maire Monsieur Eric LABAZ.

Présents : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, François FOSSOUX

Secrétaire de séance :

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers qui ont pris part à la délibération :

Monsieur le Maire rapporteur, fait l'exposé suivant :

La convention de mission d'accompagnement entre la Mairie de Nonglard, représentée par Monsieur Eric LABAZ, Maire et CAUE, représenté par Monsieur Guy CHAVANNE, son Président, a pour objet d'accompagner la commune de Nonglard dans la définition des ses actions d'amélioration du cadre de vie, portant plus particulièrement sur l'extension de ses équipements scolaires, ceci afin d'intégrer dans l'élaboration du projet et son suivi, un ensemble d'exigences qualitatives. Par la suite, le CAUE pourra assister la commune dans l'organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

Contribution de la collectivité :

Une contribution de 5200 euros nets est demandée à la collectivité pour participation aux frais engagés par le CAUE pour la réalisation de la mission.

La coordination de l'étude est assurée gratuitement par le CAUE de la Haute-Savoie.

Durée de la convention :

La présente convention sera signée pour le temps nécessaire à l'accomplissement de la mission, au plus tard 10 mois après la date de délibération de la collectivité. En cas de besoin, ce terme pourra être reporté par avenant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

D'autoriser le Maire ou en cas d'empêchement, un maire adjoint, à signer au nom et pour le compte de la collectivité, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



OBJET :

**Autorisation de signer une convention avec le CAUE
Pour une mission d'accompagnement du Maître d'Ouvrage
Sur l'extension des Equipements Scolaires).**

Réf. 011-40 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 septembre 2011
À 20h00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation : 19/09/2011

Fait et délibéré le jour, mois,

Pour extrait conforme.
A Nonglard, le 26 septembre 2011
Le Maire,
Eric LABAZ

Télétransmis en Préfecture le 27 septembre 2011